



Informations concernant le fonctionnement du TERRA DO MAR DIVE CENTER ainsi que les formalités nécessaires aux plongeurs

CERTIFICATS MEDICAUX

Le club de plongée Terra Do Mar vous rappelle que pour la plongée avec scaphandre il est imposé par la loi de posséder un certificat médical de non contre indication à la pratique de la plongée datant de moins d'un an.

Exception : aucun certificat médical n'est demandé pour le baptême (enfant ou adulte)

Adultes

- Pour le passage du niveau I ou les explorations (quelque soit le niveau), ce certificat médical de non contre indication à la plongée peut être fait par un médecin généraliste
- Pour le passage des autres niveaux (Niveau II et Niveau III) ce certificat médical doit être établi par un médecin fédéral ou un médecin du sport ou un médecin diplômé de médecine subaquatique;

Enfants (de 8 à 14 ans)

Seuls les enfants âgés de 8 ans ou plus peuvent réaliser un baptême ou une formation de plongée (plongeur de Bronze, d'Argent ou d'Or).

Pour le baptême : pas de certificat médical

Pour les formations enfants : la loi impose un certificat médical datant de moins d'un an, réalisé par un médecin fédéral (ou médecin diplômé de médecine subaquatique) accompagnée d'une audio tympanométrie (permettant de vérifier le bon développement des tympans).

AUTORISATION PARENTALE

Les mineurs, n'étant pas accompagnés par leur représentant légal (parent ou tuteur) lors de leur séjour au Terra Do Mar et désirant plonger, devront présenter une autorisation parentale écrite autorisant la pratique de la plongée sous marine avec scaphandre.

CARTE DE NIVEAUX

Nous demandons aux plongeurs ayant déjà une certification (PADI, CMAS, FFESSM) d'être en mesure de nous présenter un justificatif de leur niveau (carte, attestation ou diplôme).

PACK /FORFAIT PLONGEE

Les personnes ayant pris un forfait plongée, soit directement, soit par le biais d'un Tour Operateur, ne pourront pas demander au centre de plongée ou à l'hôtel, le remboursement des plongées non effectuées pour les motifs suivants : non présentation d'un justificatif de niveaux et/ou du certificat médical, mauvaises conditions météo, annulation pour raison personnelle (sauf pour cause médicale justifiée).

Nous espérons que vous comprendrez que toutes ces mesures sont mises en place par le TERRA DO MAR DIVE CENTER afin de vous garantir des plongées de qualité, encadrées par des moniteurs professionnels (Brevet d'Etat de plongée, Instructeur CMAS ** et PADI Open Water Scuba Instructor), soucieux de votre sécurité et de la bonne organisation de votre séjour.